

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 802



ÉCONOMIE

Février 2019 • www.lau-ldf.fr

TRAVAIL INDÉPENDANT : UNE CROISSANCE TOURNÉE VERS LES SERVICES AUX ENTREPRISES

536 000

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS
EN ÎLE-DE-FRANCE, SOIT 9,4%
DES EMPLOIS EN 2015

60%

DES INDÉPENDANTS FRANCILIENS
SONT DIPLÔMÉS DU SUPÉRIEUR

1 sur 5

CUMULE UNE ACTIVITÉ NON SALARIÉE
AVEC UN EMPLOI SALARIÉ

L'ÎLE-DE-FRANCE COMPTE 536 000 TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS EN 2015, SOIT UN EMPLOI SUR DIX. CE MODE D'ACTIVITÉ A PROGRESSÉ ENTRE 2007 ET 2015 DAVANTAGE QU'EN PROVINCE. IL A PARTICULIÈREMENT AUGMENTÉ DANS CERTAINS SERVICES AUX ENTREPRISES, SECTEURS DÉJÀ TRÈS PRÉSENTS DANS L'ÉCONOMIE RÉGIONALE. MALGRÉ UNE PERCÉE DES 25-34 ANS, LES INDÉPENDANTS SONT PLUS ÂGÉS QUE LES SALARIÉS, ILS SONT EN MAJORITÉ DES HOMMES, MÊME SI LE NOMBRE DE FEMMES A PROGRESSÉ. UN NON-SALARIÉ SUR CINQ EXERCE EN PARALLÈLE UN EMPLOI SALARIÉ, NOTAMMENT LES JEUNES MICRO-ENTREPRENEURS.

Si elle s'est récemment stabilisée, la croissance de l'emploi indépendant en France dans les années 2000 a soulevé de nombreuses questions sur le fonctionnement de l'économie. L'observation de l'emploi indépendant entre 2007 et 2015 montre des dynamiques spécifiques en Île-de-France, des nouvelles catégories d'actifs concernées et une croissance de la pluriactivité impulsée par le statut des micro-entrepreneurs.

PRÈS D'UN EMPLOI SUR DIX

En 2015, l'Île-de-France compte 536 000 travailleurs indépendants. Leur part dans l'emploi régional est inférieure à celle constatée en province (respectivement 9,4 % contre 12,4 %). Cette différence s'explique notamment par l'importance du salariat en Île-de-France, qui compte de nombreux sièges d'entreprises, d'administrations et de très grands établissements, et où l'agriculture est plus faiblement représentée.

La part des emplois indépendants est très variable d'un secteur économique à l'autre. En Île-de-France comme en province, elle est particulièrement élevée dans le secteur paramédical, les taxis et voitures de transport avec chauffeur (VTC), l'agriculture, les médecins et dentistes. Cependant, l'Île-de-France se distingue des autres régions par une plus faible proportion d'indépendants dans l'agriculture (45 % contre 59 % en province) du fait du poids des grandes exploitations qui emploient des salariés, et une plus forte proportion parmi les taxis et VTC.



Des indépendants franciliens au profil spécifique

La construction, où exercent de nombreux artisans, est le premier secteur d'activité des travailleurs indépendants franciliens (49 500 emplois, soit 9,2 % des indépendants d'Île-de-France). Viennent ensuite l'information-communication (7,8 %), les activités juridiques et comptables (6,4 %) et le conseil de gestion (6,4 %). Ces trois secteurs qui emploient chacun plus de 30 000 indépendants, sont très présents dans l'économie régionale, à l'image des services aux entreprises. Le conseil de gestion occupe une part quatre fois plus importante dans l'emploi total francilien qu'en province, contre 3,4 fois pour l'information-communication et 1,5 fois pour les activités juridiques et comptables. De ce fait, la répartition sectorielle des indépendants est très différente en province, où trois secteurs prédominent : l'agriculture (16,1 % des indépendants, contre seulement 1 % en Île-de-France), la construction (13,7 %) et le commerce de détail en magasin (6,4 %).

À l'échelle des départements franciliens, la construction est le secteur qui compte le plus d'indépendants à l'exception de Paris et des Hauts-de-Seine. À Paris, où sont concentrés 40 % des effectifs des indépendants de la région, ce sont les activités juridiques et comptables qui arrivent en tête. Le secteur des arts, spectacles et activités récréatives, spécifique à Paris, alimente également fortement le contingent d'indépendants. Dans les Hauts-de-Seine, les indépendants sont particulièrement présents dans le secteur de l'information-communication. Enfin, la Seine-et-Marne rassemble la moitié des indépendants franciliens de l'agriculture.

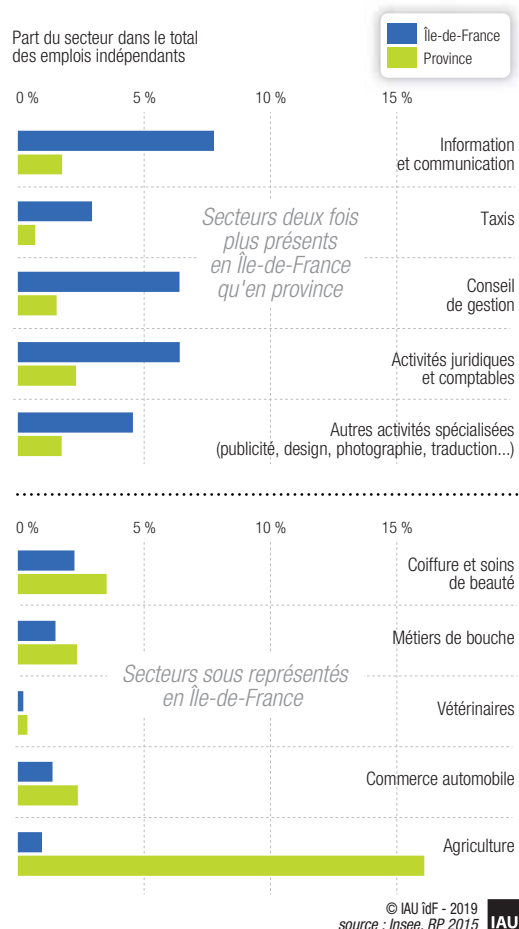
Des indépendants franciliens très qualifiés

En Île-de-France, six indépendants sur dix sont diplômés du supérieur, contre seulement quatre sur dix en province. C'est davantage encore que dans l'ensemble des emplois franciliens (cinq sur dix). Comme en province, la catégorie des artisans, commerçants et chefs d'entreprise de dix salariés ou plus représente plus de la moitié des indépendants (respectivement 53 % et 56 %). En lien avec les activités exercées, les exploitants agricoles constituent le deuxième groupe le plus important en province, alors qu'en Île-de-France ce sont les cadres. Comme dans l'ensemble des emplois, ces derniers sont proportionnellement deux fois plus nombreux dans l'emploi indépendant en Île-de-France (32 %) qu'en province (15 %). Les trois quarts des cadres indépendants franciliens exercent une profession libérale (médecin, dentiste, pharmacien, vétérinaire, avocat, notaire, expert comptable...), le dernier quart regroupant des cadres de l'information, des arts et des spectacles.

UNE AUGMENTATION SUPÉRIEURE À LA MOYENNE DES AUTRES RÉGIONS

Entre 2007 et 2015, le travail indépendant a progressé en Île-de-France à un rythme bien supérieur

Les indépendants présents dans des secteurs spécifiquement franciliens



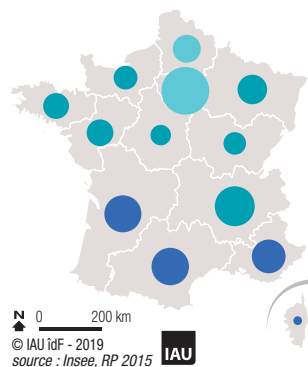
à celui de l'ensemble des emplois (19 % contre 2 %). Cette hausse a également été plus dynamique que dans les autres régions (10 %). Par conséquent, la proportion d'indépendants dans l'emploi total a augmenté de 1,3 point en Île-de-France (jusqu'à 1,9 point à Paris), soit un peu plus qu'en province (+ 1,1 point).

La mise en place du régime de l'auto-entrepreneur en 2009 a probablement largement contribué à la croissance du travail indépendant. À titre d'illustration, la hausse annuelle du nombre d'indépendants franciliens est passée de 4 900 entre 2007 et 2008 à 12 100 entre 2008 et 2009. Le développement du numérique et l'externalisation croissante des fonctions support dans les entreprises ont également favorisé la diffusion du travail indépendant.

Les spécificités se renforcent

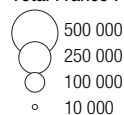
Entre 2007 et 2015, l'emploi indépendant francilien s'est fortement accru dans les secteurs déjà spécifiques à l'Île-de-France, notamment le conseil de gestion (+ 65 %), l'information-communication (+ 29 %) et les autres activités spécialisées (publicité, design, photographie, traduction...) (+ 54 %). Ces trois secteurs totalisent plus d'un tiers des effectifs régionaux supplémentaires. Dans les autres activités spécialisées, le conseil de gestion, mais aussi dans les activités juridiques et

La part des indépendants en Île-de-France est inférieure à la moyenne en France



Nombre d'indépendants

Total France : 3 millions

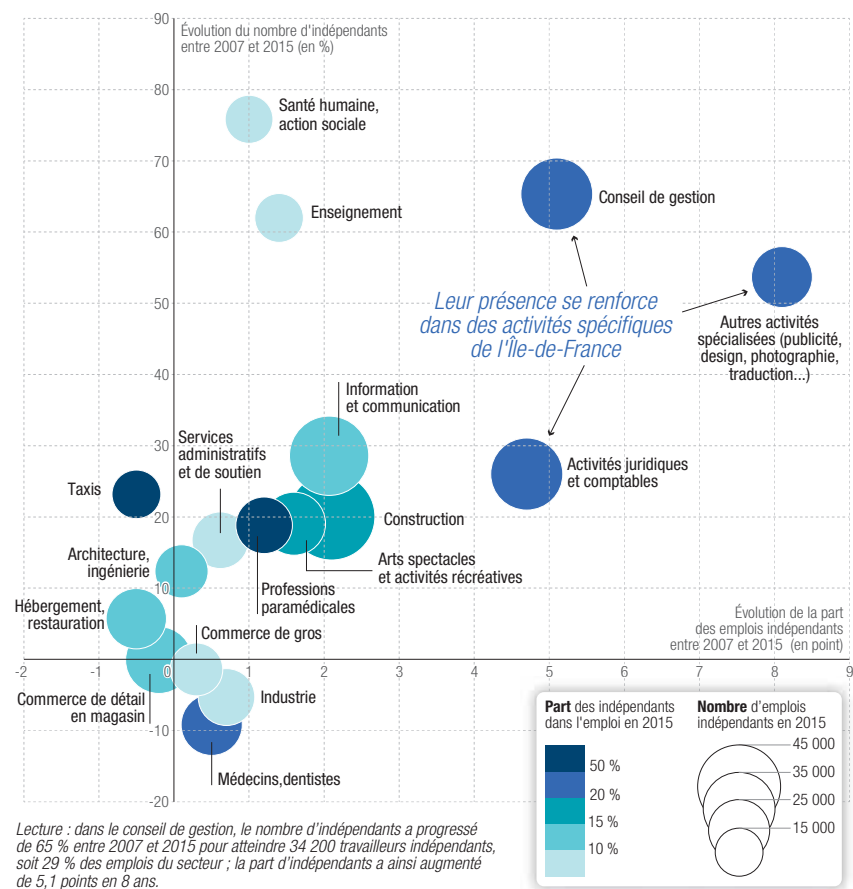


Part dans l'emploi

Moyenne France : 11,8 %



Une tendance générale à la croissance des emplois indépendants



Lecture : dans le conseil de gestion, le nombre d'indépendants a progressé de 65 % entre 2007 et 2015 pour atteindre 34 200 travailleurs indépendants, soit 29 % des emplois du secteur ; la part d'indépendants a ainsi augmenté de 5,1 points en 8 ans.

IAU © IAU îdF - 2019
source : Insee, RP 2007 et 2015

Champ : secteurs de plus de 15 000 emplois indépendants hors agriculture

Les non-salariés, statut sous lequel évoluent la plupart des indépendants, constituent un statut composite. En Île-de-France, ils sont composés pour un tiers de professions libérales, un autre tiers de micro-entrepreneurs, de gérants majoritaires de société (22 %) et enfin d'entrepreneurs individuels hors professions libérales (13 %). Ces actifs ont des profils et des revenus très hétérogènes.

comptables, la croissance des effectifs traduit une augmentation du « recours » au travail indépendant : cette forme de travail progresse dans une fourchette de 5 à 8 points selon les secteurs.

Le secteur des taxis et VTC, moins important que les précédents en nombre d'emplois indépendants, mais spécifique à l'Île-de-France (2,9 % des indépendants franciliens en 2015, contre 0,7 % en province), enregistre une forte croissance (+ 23 %), supérieure à la moyenne. Avec un gain de 3 000 emplois en 8 ans, cette hausse représente les deux tiers de la croissance des indépendants du secteur en France métropolitaine. Toutefois, la part d'indépendants est stable dans ce secteur (71,5 % en 2015).

Les effectifs d'indépendants des professions libérales et des professions de l'information, des arts et des spectacles, déjà surreprésentés en Île-de-France, ont sensiblement augmenté entre 2007 et 2015 (respectivement + 23 % et + 28 %).

Des professions de services à la personne en hausse

Les effectifs d'indépendants des professions intermédiaires de la santé et du travail social (infirmiers, sages-femmes, kinésithérapeutes, ostéopathes, orthoptistes, opticiens, audioprothésistes...) sont également en essor, mais

moins en Île-de-France qu'en province (+ 25 % sur la même période, contre + 40 % en province).

De même, le nombre d'indépendants professeurs des écoles, instituteurs et assimilés (regroupant formateurs et animateurs de formation continue, coachs sportifs, moniteurs d'école de conduite...) a plus que doublé en Île-de-France, tandis que la progression est un peu moins marquée en province (+ 92 %). Dans ces professions, la proportion d'indépendants est passée de 2,7 % à 6,0 % en Île-de-France entre 2007 et 2015.

LE TRAVAIL INDÉPENDANT PROGRESSE CHEZ LES FEMMES, LES SENIORS ET LES 25-34 ANS

En Île-de-France comme en province, les femmes sont minoritaires parmi les indépendants (34 % en Île-de-France en 2015), alors que la parité est quasiment atteinte dans l'ensemble des emplois. Ce déséquilibre s'est cependant réduit entre 2007 et 2015 : parmi les indépendants en Île-de-France, le nombre de femmes a progressé de 30 %, tandis que le nombre d'hommes n'a augmenté que de 14 %. Ainsi, la proportion de femmes parmi les indépendants a progressé de trois points sur la période.

Ce rattrapage partiel s'explique par une féminisation accrue, notamment dans les activités juridiques et comptables, où la parité a été atteinte en Île-de-France en 2015 avec 5 500 indépendantes supplémentaires entre 2007 et 2015. Par ailleurs, certaines activités, déjà très féminisées, sont en essor entre 2007 et 2015. C'est le cas en particulier du secteur paramédical où le nombre d'indépendants en Île-de-France a augmenté de 19 %, la part des femmes passant de 65 % à 69 %. En outre, le régime du micro-entrepreneur, plus prisé par les femmes que la création d'entreprise classique, a été favorable à la progression du travail indépendant féminin.

Des indépendants plus âgés que les salariés

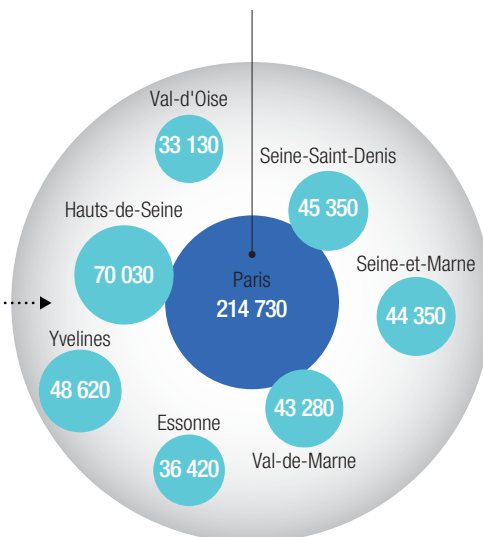
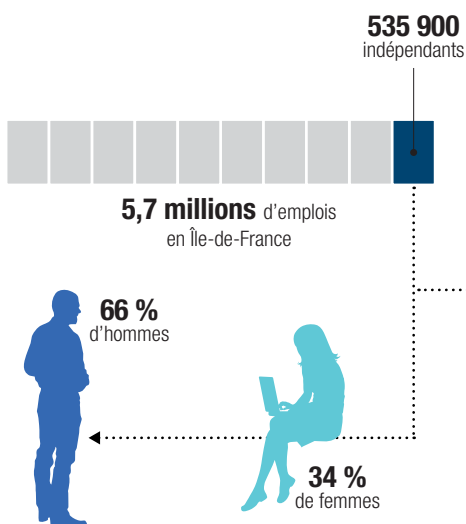
Comme en province, les indépendants franciliens sont en moyenne plus âgés que les salariés : en 2015, 43 % d'entre eux ont 50 ans ou plus, contre 30 % dans l'ensemble des emplois. Entre 2007 et 2015, la part des indépendants de 60 ans ou plus augmente sensiblement.

Sur cette période, les 65 ans ou plus sont même près de deux fois plus nombreux parmi les indépendants, mais c'est aussi le cas dans l'ensemble des emplois. L'activité prolongée des seniors peut être reliée aux politiques publiques en matière d'emploi avec notamment les réformes des systèmes de retraite, de pré-retraite, d'assurance chômage, l'assouplissement depuis 2004 des conditions de cumul emploi-retraite. D'autres facteurs sont aussi à prendre en compte comme l'augmentation conjointe de l'espérance de vie et de la qualification des générations. On peut également considérer le contexte économique post-crise pouvant, chez les seniors, engendrer la nécessité de prolonger l'activité pour bénéficier des annuités requises pour une retraite à taux plein.

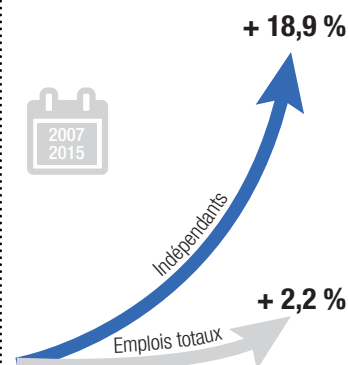
LES INDÉPENDANTS EN ÎLE-DE-FRANCE

PRÈS D'1 EMPLOI SUR 10

40 % TRAVAILLENT À PARIS



UNE CROISSANCE SUPÉRIEURE À CELLE DES EMPLOIS TOTAUX

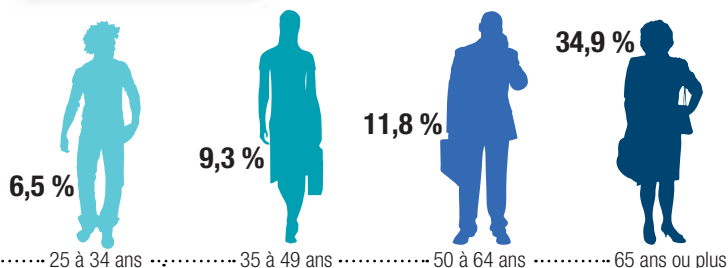


10 SECTEURS COMPTENT PLUS DE 25 % D'INDÉPENDANTS

LA PART D'INDÉPENDANTS AUGMENTE AVEC L'ÂGE

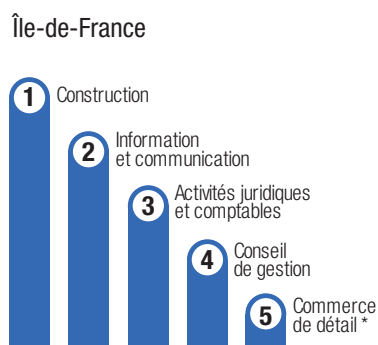


Parmi les jeunes actifs, 6,5 % sont indépendants



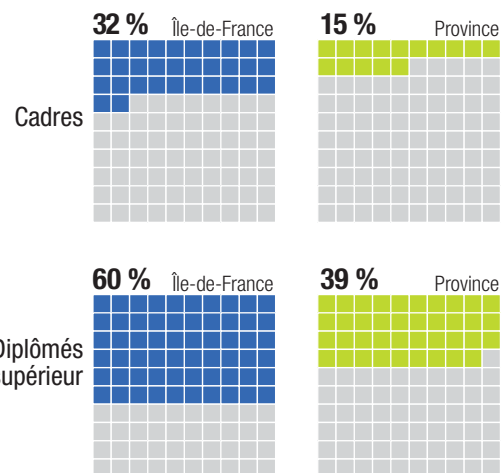
TOP 5 DES SECTEURS (en nombre d'indépendants)

Les indépendants se concentrent sur des secteurs différents en Île-de-France et en province



*en magasin

LES INDÉPENDANTS FRANCILIENS ONT UN PROFIL SPÉCIFIQUE





Un statut devenu plus fréquent chez les jeunes

Entre 2007 et 2015, la proportion de 25-34 ans a légèrement augmenté parmi les indépendants, alors qu'elle a diminué dans l'ensemble des emplois. Ainsi, c'est dans cette classe d'âge que la proportion d'indépendants a le plus progressé, passant de 4,8 % à 6,5 % en Île-de-France. L'intérêt relatif de cette génération pour le travail indépendant reflète probablement la familiarisation des jeunes actifs avec ce mode d'activité, facilité par le régime du micro-entrepreneur associé à l'avènement du numérique. Il peut également s'apparenter à un moyen de créer son propre emploi en période de crise, particulièrement pour les moins diplômés en recherche d'insertion.

UN NON-SALARIÉ FRANCILIEN SUR CINQ EXERCE AUSSI UN EMPLOI SALARIÉ

La majorité des indépendants non salariés travaille exclusivement sous ce statut. Cependant, une partie d'entre eux cumule emploi non salarié et emploi salarié (20 % en 2015 en Île-de-France contre 15 % en province). Dans la moitié des cas,

ces « pluriactifs » exercent leurs activités salariée et non salariée dans le même secteur d'activité, en particulier pour les professions libérales de la santé (médecins, dentistes, professions paramédicales). En effet, parmi les pluriactifs des professions libérales de la santé, les trois quarts occupent un emploi salarié dans le même secteur, la situation la plus fréquente étant un médecin qui exerce à la fois en cabinet et à l'hôpital.

La part de pluriactifs parmi les non-salariés franciliens a augmenté entre 2007 et 2015 (+ 6,4 points). Cette évolution est largement imputable à la mise en place du régime de l'auto-entrepreneur, puis du micro-entrepreneur.

Les micro-entrepreneurs sont en effet davantage concernés par le cumul d'une activité non salariée avec un emploi salarié : en Île-de-France, 35 % d'entre eux sont pluriactifs en 2015, soit un peu plus que leurs homologues de province (29 %), contre seulement 13 % des autres non-salariés franciliens.

Le micro-entrepreneur, dont l'activité est soumise à un plafonnement du chiffre d'affaires, a par nature une plus forte probabilité d'exercer une activité complémentaire, notamment salariée. De fait, en Île-de-France, le revenu mensuel moyen tiré de l'activité non salariée des micro-entrepreneurs est de 500 €, avec un rapport de un à huit entre les plus bas et les plus hauts revenus, soit une dispersion deux fois plus élevée que pour les autres catégories de non-salariés. La situation financière des autres non-salariés (n'exerçant aucune activité salariée) est plus favorable : ils perçoivent en moyenne 4 200 € mensuels, les mieux lotis étant les professions libérales avec 5 750 € mensuels.

Jeunes micro-entrepreneurs et professions libérales expérimentées

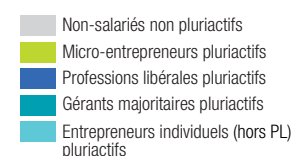
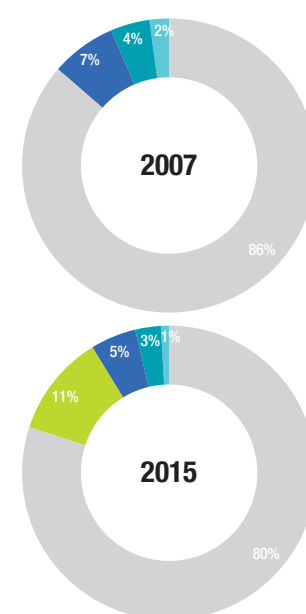
En Île-de-France comme en province, les femmes sont minoritaires parmi les non-salariés (37 %), mais sont davantage représentées parmi les pluriactifs (42 %). Entre 2007 et 2015, la proportion de femmes a augmenté parmi les non-salariés pluriactifs (+ 10 points en Île-de-France).

À gauche : C'est pour les 25-34 ans que la proportion d'indépendants a le plus progressé entre 2007 et 2015.

À droite : le nombre d'indépendants progresse dans les métiers du conseil et de la communication.

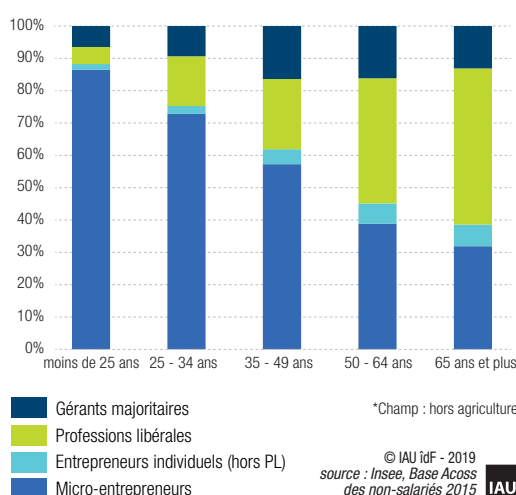
La création du régime de l'auto-entrepreneur explique la hausse de la pluriactivité

Répartition des non-salariés selon la pluriactivité (hors agriculture)



Pluriactifs : la part des micro-entrepreneurs décroît avec l'âge, celle des professions libérales augmente

Répartition des non-salariés pluriactifs par âge et par catégorie*



Les pluriactifs sont plus jeunes que l'ensemble des non-salariés : la part des moins de 35 ans est plus élevée (29 % contre 22 %), tandis que celle des 50 ans ou plus est plus faible (31 % contre 40 %). Cependant, l'effet âge joue différemment selon les catégories de non-salariés : parmi les pluriactifs, la part des professions libérales augmente avec l'âge, alors que celle des micro-entrepreneurs, à l'inverse, décroît.

Au final, deux profils se détachent parmi les non-salariés pluriactifs : les micro-entrepreneurs de moins de 35 ans (qui représentent près d'un quart des pluriactifs franciliens) et les professions libérales de 50 ans et plus (12 %). Ces sous-groupes constituent deux exemples emblématiques du cumul du non-salariat et du salariat, qui se distinguent tant sur le plan de l'âge, que sur celui de la stabilité de leur insertion, ou encore leur niveau de revenus. ■

Céline Calvier, Joseph Chevrot, Laure Omont (Insee)
Denise Bauer (Direccte Île-de-France)
Pascale Leroi, économiste
département Économie (Vincent Gollain, directeur)

DÉFINITIONS

• **Travail indépendant** : s'entend ici au sens large du droit du travail. La population des indépendants est définie par l'absence de lien de subordination juridique envers un employeur. Elle recouvre des indépendants non salariés (entrepreneurs individuels et gérants majoritaires de société) et des indépendants assimilés salariés (dirigeants salariés, gérants minoritaires de société). En pratique, les **indépendants** désignent ici les actifs dont l'emploi est « principalement » indépendant au sens du recensement de la population (l'enquêté ne peut déclarer qu'un seul emploi, le « principal » selon lui).

• **Non-salariés** : désignent l'ensemble des personnes affiliées à un régime de protection sociale des travailleurs non salariés, c'est-à-dire tous les actifs exerçant une activité non salariée (activité unique, majoritaire ou minoritaire, cumulée avec un emploi salarié ou non). Ils sont répartis en quatre catégories : entrepreneurs individuels classiques, professions libérales, micro-entrepreneurs et gérants majoritaires. Lorsqu'un travailleur cumule emploi non salarié et emploi salarié en fin d'année, l'emploi principal (non salarié ou salarié) est celui qui génère le plus de revenus sur l'année considérée.

Le champ de l'étude se restreint aux individus actifs au 31 décembre de l'année et aux micro-entrepreneurs économiquement actifs (ayant déclaré un chiffre d'affaires positif dans l'année, ou, en cas d'affiliation en cours d'année, ayant déclaré au moins un chiffre d'affaires positif au cours des quatre trimestres suivant l'affiliation). En raison du faible poids de l'agriculture en Île-de-France, seuls les non-salariés « hors agriculture » sont pris en compte.

• **Micro-entrepreneuriat, auto-entrepreneuriat** : régime mis en place au 1^{er} janvier 2009, accessible si le chiffre d'affaires reste en dessous de seuils fixés, qui offre des formalités de création d'entreprise allégées ainsi qu'un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations et contributions sociales. Le régime est requalifié de micro-entrepreneuriat le 19 décembre 2014 et s'accompagne de nouvelles obligations.

• **Non-salarié pluriactif** : Non-salarié présent dans la base des non-salariés (BNS) et qui cumule son activité non salariée avec un emploi salarié lors de la dernière semaine de l'année.

• La nomenclature d'**activités regroupées** utilisée dans cette étude est décrite en données complémentaires.

RESSOURCES

- « Emploi, chômage, revenus du travail » - Fiche « Temps et conditions de travail » (pluriactivité), *Insee Références*, édition 2018.
- « Emploi et revenus des indépendants », *Insee Références*, édition 2015.
- Léa Flamand, Christelle Gilles, Alain Trannoy, « Qui travaille après 65 ans », *France, portrait social*, novembre 2018.
- Sarah Abdelnour, *Moi, petite entreprise. Les auto-entrepreneurs, de l'utopie à la réalité*, PUF 2018.
- Yves Burfin, Céline Calvier, Isabelle Savelli-Thiault, « Auto-entrepreneurs en Île-de-France : un régime devenu moins attractif, mais prisé par les jeunes et les femmes », *Insee Flash Île-de-France*, n° 18, juillet 2017.

SOURCES

- Recensement de la population (RP), exploitation complémentaire, au lieu de travail, 2007-2015.
- Base des non-salariés (BNS) 2007-2015, base issue de deux sources administratives gérées par l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (Acos) et par la Caisse centrale de mutualité agricole (CCMSA). Ces deux organismes collectent les cotisations sociales et la CSG-CRDS, assises sur les rémunérations des non-salariés.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

REDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Pascale Guery

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki
sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU Île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144
ISSN ressource en ligne
2267-4071



www.iau-idf.fr



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

* Île de France